

Mon honorable ami, le représentant de Wentworth (M. Smith), semble avoir fait une verte semence au ministre ; je souhaite que celui-ci la prenne à cœur et je suis certain que la population du pays en tiendra compte. Il a démontré que le système de l'emmagasinage au froid n'est qu'un sujet de risée et qu'il n'y a pas lieu d'espérer qu'il sera mis sur un pied convenable. Les compartiments frigorifiques ne sont plus utilisés que pour le transport du beurre. Le ministre a déjà déclaré que les expéditeurs ne consentaient à payer la taxe additionnelle requise que pour le transport en compartiment froid de la volaille, des viandes et du beurre. Le pays sait depuis longtemps que l'emmagasinage au froid, tel que le comprend le ministre, n'existe pas et, après avoir passé sept années au ministère, après avoir déclaré qu'il l'avait rendu parfait, le ministre lui-même est aujourd'hui obligé d'avouer devant la Chambre que son système est en piteux état. Il ne l'a pas déclaré ouvertement, mais ce fait ressort des aveux qu'il a faits au représentant de Wentworth qui a traité à fond cette question.

Je crois que cette Chambre consentirait à voter une somme suffisante en faveur de ce service. Mais, le ministre a inutilement gaspillé des milliers et des milliers de dollars. Il y a peu d'espoir que le ministre puisse offrir aux arboriculteurs fruitiers et aux expéditeurs un remède aux inconvénients de la situation présente. Je me demande si le comité serait excusable de lui accorder les sommes supplémentaires qu'il demande. Nous avons un service de compartiments froids qui coûtait fort cher, disait-on, l'Etat avait subventionné des steamers ; pourtant, lorsqu'un contrat signé pour trois ans a pris fin, ce service a été aboli.

Je répéterai ce que disait le représentant de Wentworth : non seulement ce fut une négligence de signer un contrat pour une période de temps aussi brève que trois ans quand la subvention était si élevée, mais pendant ce laps de temps, les compagnies de steamers, leurs employés, ou le ministre de l'Agriculture, en ne faisant pas observer les conditions du marché, se sont rendus coupables d'une négligence grossière. Je le répète, nous sommes dans une situation lamentable ; notre position n'est pas meilleure qu'en 1896 si, toutefois, elle n'est pas infiniment pire.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE :** Je crois que l'honorable député est porté à traiter ce sujet d'un ton badin. Je n'entre pas dans les détails, mais je me bornerai à dire que, si l'honorable député proposait maintenant aux expéditeurs de rétablir l'état de choses qui existait en 1896-97, il serait accueilli par un tonnerre de protestations indignées. J'ai par devers moi un rapport préparé par le président de la Bourse des denrées indigènes et exotiques (à responsabilité limitée), de Londres, en Angleterre, dans lequel cette association déclare que

M. CLANCY.

deux steamers munis d'appareils de ventilation, partis de Montréal pour Londres, ont obtenu de très heureux résultats, et qu'il serait très avantageux pour les exportateurs canadiens d'avoir de semblables appareils sur tous les vaisseaux. Cet essai a été tenté il y a deux ans et les résultats ont été si favorables que nous l'avons renouvelé l'an dernier.

On ne saurait nier le succès de l'emmagasinage au froid, même si de temps à autre il n'a pas semblé donner d'heureux résultats sur tous les nombreux vaisseaux pourvus de compartiments froids qui sortent chaque jour des ports canadiens. Mais j'ai l'approbation unanime de ceux qui exportent leurs denrées dans ces vaisseaux, et surtout des exportateurs de beurre et de fromage. Les cas d'insuccès que le représentant de Wentworth a cités sont probablement des cas où des fruits n'ont pas été transportés en aussi bon état qu'ils auraient dû l'être. Il peut y avoir eu de la négligence à bord des vaisseaux, mais je ne crois pas que le fait que ces cargaisons sont arrivées en Angleterre en mauvais état prouve que le système est défectueux. J'avoue que parfois on peut ne pas réussir complètement à transporter en bon état les denrées—y compris peut-être le fromage—bien qu'on ne m'ait jamais signalé un cas où du fromage se serait détérioré pendant le transport. Parfois, des produits sont placés dans les wagons-glacières en tel état qu'il est impossible que la glace ait raison de la chaleur emmagasinée dans les colis lorsqu'ils sont placés dans les wagons. Nous faisons des efforts pour engager les exportateurs de beurre et d'autres produits à s'assurer que leur marchandise est mise dans les wagons en bon état. Nos wagons-glacières ne sont pas destinés à refroidir les denrées, non plus que nos compartiments frigorifiques à bord des vaisseaux, mais ils servent à maintenir froids les produits qui le sont déjà.

Nous n'entendons pas fournir de la glace pour refroidir le beurre et les fruits, mais nous entreprenons de mettre assez de glace dans les wagons pour maintenir la température des articles qui sont refroidis à leur arrivée. On peut en dire autant des vaisseaux. Mais, lorsque des produits échauffés sont placés dans les compartiments froids, il faut un certain temps avant que les appareils frigorifiques que nous pouvons fournir puissent abaisser leur température au degré voulu. Ceux qui utilisent ces installations frigorifiques seraient les derniers à consentir au rétablissement de l'état de choses qui existait avant que le ministère eût établi ce service.

**M. CLANCY :** Le ministre a appris que les expéditeurs de fruits ne sont pas des novices. Il suppose que chaque fois qu'une cargaison était en mauvais état après la traversée, c'est parce qu'elle avait été reçue en cet état. Le ministre n'a aucune preuve pour appuyer cette hypothèse. C'est